



## **POUR LE RETRAIT DES PROJETS DE LOI D'ANÉANTISSEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES SERVICES PUBLICS !**

*Plusieurs projets de loi sont en passe de saper les bases mêmes des services publics en France, à commencer par le Statut général de la Fonction Publique : l'égalité, la neutralité, la gratuité ou quasi-gratuité et la laïcité du service rendu aux usagers disparaîtraient.*

**Le projet de loi Dussopt-Darmanin dit de « transformation de la Fonction Publique »** remet en cause les fondements égalitaires du Statut et ouvre en grand la porte à une Fonction Publique à la botte du pouvoir politique, central ou local. Il remet en cause l'emploi statutaire de fonctionnaires en généralisant l'emploi de contractuels au sein de la fonction publique et en permettant la privatisation de toutes les missions relevant actuellement de la fonction publique. Il supprime ou vide de leurs prérogatives les instances de représentation des salariés (CHSCT, CAP, CT ...), à l'instar de ce qui s'est passé dans le privé avec les ordonnances Macron.

**Le projet de loi Blanquer dit « école de la confiance »** prévoit de fusionner écoles et collèges au sein « d'établissements publics des savoirs fondamentaux », de remettre en cause l'école maternelle, de généraliser la précarité dans les établissements et d'imposer un devoir de réserve aux enseignants. Il offre également une manne financière à l'école privée ! Ce projet poursuit la politique de démolition de l'Éducation Nationale et de l'enseignement supérieur par les ministres Blanquer et Vidal. Il s'ajoute en effet aux réformes du bac et du lycée, à Parcoursup et à la loi ORE et à d'autres réformes qui instaurent la concurrence entre lycées, remettent en cause le bac comme diplôme national, imposent la sélection à l'université, prévoient la fusion d'universités (l'Université de Saint-Étienne, par exemple, disparaîtrait) et l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants.

**Le projet de loi Buzyn, dans la continuité des lois Santé et HPST, aggrave encore la situation des hôpitaux publics.** Le projet de loi prévoit notamment :

- d'en finir avec le statut de Praticien hospitalier, véritable pilier de l'hôpital public. Certains hôpitaux perdraient au passage leur caractère universitaire, par ex. le CHU de Saint-Étienne ;
- la labellisation de 600 hôpitaux publics qui deviendraient "hôpitaux de proximité", où il n'y aurait plus de service d'urgence, de bloc opératoire, de maternité ...
- le renforcement des groupements hospitaliers de territoire, en allant encore plus loin dans la fusion des établissements et en intégrant les structures privées afin que des pans entiers du Public soient transférés au Privé (comme ceci est en train de se passer avec l'EHPAD de Montbrison).

**Dussopt, Darmanin, Blanquer, Buzyn sont en train de démolir les services publics et le statut de ses agents ! Il faut les arrêter ! Ceci concerne toute la population, tous les salariés !**

À cet égard, le projet de loi sur les retraites « par points » viendrait compléter le dispositif d'anéantissement de la fonction publique, avec la disparition des retraites de la fonction publique et un recul énorme pour tous, public, privé, la retraite étant calculée sur l'ensemble de la carrière (42 ans ou plus) sans aucune garantie quant à la valeur du point.

**Meeting-débat 10 avril 18 H – 20 H  
Bourse du Travail de Saint-Étienne, salle Sacco-Vanzetti**

*Prendront la parole des syndicalistes de divers secteurs de la Fonction Publique. Débat avec la salle.  
Venez nombreux pour échanger et contribuer à la construction de la nécessaire mobilisation !*

29/03/2019